

Domaine Santé

Filière Soins Infirmiers

Module Option

Accompagner l'enfant et la famille en contexte de vulnérabilité : Pédiatrie sociale

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3905.F.24

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 3

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf
LPSan et Ordonnance d'application

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice
 Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le
 Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales**Axe 3**

- **Collaborateur-trice, niveau compétent** : Contribuer à la prise de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans toutes les situations de soins.
- **Communicateur-trice, niveau compétent** : Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patient-es/client-es, les proches et les professionnel-les, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

Axe 4

- **Leader, niveau compétent** : Exercer un leadership clinique visant à influencer la pratique professionnelle et à assurer la qualité des soins, ainsi que la sécurité des patient-es, dans le respect des normes professionnelles.

Axe 5

- **Professionnel-le, niveau compétent** : S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux.
- **Apprenant-e formateur-trice, niveau compétent** : Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

Apprentissages critiques**Axe 3****Rôle de collaborateur-trice**

- Accompagner une équipe médico-soignante à une évolution de pratique dans le cadre de la transition écologique.

Rôle de communicateur-trice

- Communiquer de manière adaptée et professionnelle avec le partenaire de terrain (équipe de soins HUG et référent-e Transition Ecologique dans les Soins TES-HUG)

Axe 4**Rôle de leader**

- Evaluer une pratique de soins et des normes de qualité de soins sur la base de connaissances scientifiques

Axe 5**Rôle de professionnel-le**

- Développer une réflexion sur une utilisation des ressources raisonnable dans les soins

Rôle d'apprenant-e formateur-trice

- Rechercher, analyser et transférer des données probantes dans la pratique professionnelle de l'équipe de soins HUG

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- **Axe 3 : Collaboration et coordination des soins intra et interprofessionnelles**
 - Contenus en lien avec les rôles de collaborateur-trice et communicateur-trice
 - Interprofessionnalité et coordination des soins en contexte de vulnérabilité spécifique infantile
- **Axe 4 : Leadership, promotion de la qualité des soins et de la sécurité des patient-es**
 - Implémentation d'intervention en soins infirmiers à l'enfant et à la famille dans des contextes hospitaliers et communautaires
 - Soins au petit enfant, enfant, adolescent et à la famille
- **Axe 5 : Développement professionnel**
 - Approche participative en protection de l'enfance
 - Raisonnement clinique

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Séminaires
- E-learning Moodle HES-SO
- Supports multimédias
- Simulation
- Classes inversées
- Lectures d'articles
- QCM formatifs

Exigences de fréquentation :

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).
Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur :

Un examen oral en groupe sous forme de teaser évalué par l'équipe enseignante du module accompagné d'une autoévaluation individuelle

Période : Semaine 2

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module(soit entre 3.45 et 3.94) Pas de remédiation

Modalités : La remédiation du module repose sur un complément écrit.

Période :

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- Duhamel, F. (2015). *La santé et la famille : une approche systémique en soins infirmiers* (3e éd.). Gaëtan Morin.
- Dunst, C. J., & Trivette, C. M. (2009). Capacity building family systems intervention practices. *Journal of Family Social Work, 12* (2), 119-143.
- Dufour, S., Lessard, D. & Chamberland, C. (2014). Facilitators and barriers to implementation of the AIDES initiative, a social innovation for participative assessment of children in need and for coordination of services. *Evaluation and Program Planning, 47*, 64-70.
- Gottlieb, L. N. & Gottlieb, B. (2014). *Les soins fondés sur les forces : La santé et la guérison de la personne et de la famille*. ERPI.
- Lacharité, C., Goupil, E., & Gagnier, J. P. (2020). Vulnérabilités et familles : enjeux conceptuels liés au développement d'une activité de formation professionnelle. Dans M. Boutanquoi, & C. Lacharité, (Éds.), *Enfants et familles vulnérables en protection de l'enfance* (pp. 81-95). Presses universitaires de Franche-Comté.
- Promotion Santé Suisse. (2017). Encouragement précoce. https://promotionsante.ch/assets/public/documents/fr/1_kap/fokusthemen/fruehefoerderung/Infographie_Encouragement_precoce.pdf
- Sellenet, C., Chamberland, C., & Lacharité, C. (2015). *La protection de l'enfance : la parole des enfants et des parents*. P.U.G.
- Wright, L., Leahey, M. (2014). *L'infirmière et la famille. Guide d'évaluation et d'intervention*. (4ème ed.). Erpi.
- Ythier, H. (2013). L'enfant en danger peut et doit être protégé à l'hôpital. *Enfances & Psy, (60)*, 102-106.

7. Responsable de module

Responsable : Delphine Coulon

Enseignants : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2024 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins infirmiers